

serait protégé par toute l'Artillerie dont se servit lord Metcalfe pour les élections. L'état du département des Terres cause la ruine presque complète du commerce du bois. Des marchands ont avoué publiquement que l'administration de ce bureau leur avait coûté plus de £100,000. On a prolongé des disputes au sujet des limites et de certaines réclamations ; des procès, et même des massacres en ont été la conséquence. J'en appelle aux membres de l'autre côté pour corroborer ce fait, demandez aux membres de Prescott, de Bytown, de Russell, de Carleton, qui ce soir vont voter encore pour laisser en office le chef de ce Département et ses collègues. Honte aux hommes qui n'ont pas d'indépendance d'exprimer par leur vote les opinions qu'ils expriment tous les jours en dehors de la Chambre. De toutes les nominations faites dans le Bas-Canada, pas une ne l'a été dans le but de plaire à cette partie de la Province. On a cherché à faire entrer quelques Canadiens-Français dans l'administration, seulement, pour qu'on voie en Angleterre que les Canadiens prennent part au Gouvernement ; mais cette conduite a dégoûté un millier d'habitans. Le Haut-Canada n'est pas plus satisfait que le Bas. Les derniers arrangements dans le bureau du secrétaire sont injustes. On a congédié un employé contre lequel on ne pouvait rien avancer si ce n'est qu'il était opposé à la politique actuelle, on lui fit croire que les salaires des assistants-secrétaires allaient diminuer ; tandis qu'au contraire, ils ont été élevés. La nomination de l'adjudant-général, a excité un mécontentement général et je m'attendais qu'à l'ouverture de la session, il y aurait un vote de non-confiance à son sujet. L'honorable monsieur résuma diverses autres accusations contre l'administration, puis il termine en disant qu'il se flattait de voir l'amendement appuyé par la majorité de la chambre.

M. McDonald, le Receveur-Général, dit que toutes les accusations proférées contre le Ministère se résument en une seule, celle qui avait rapport à la nomination d'un Sous-Secrétaire, c'était là le puissant levier, dont on voulait. Il blâma le membre pour Lincoln, (M. Merritt) qui tirait toutes ses inspirations de l'Etat de New-York. Il regrettait que les marchands ne fussent pas mieux représentés qu'ils ne l'étaient dans l'administration, mais on ne pouvait se plaindre, puisque l'ex-ministère était entièrement composé d'avocats. Il pensait que le membre pour Lanark, (M. Cameron) ne pouvait plus se faire réélire. M. McDonald parla longuement sur les élections passées et futures du Haut-Canada. Il prédit à M. Baldwin qu'il pourrait être obligé de nouveau de se faire élire à Rimouski.—*A continuer. Revue.*

RUMEURS POLITIQUES.—UN NOUVEAU CABINET.

Avec deux, trois et même quatre voix de majorité le ministère actuel ne peut subsister. Il va mourir, il se meurt s'il n'est déjà mort à l'heure où nous écrivons ces lignes. M. Draper est parti pour l'Angleterre, mais avant de partir, il n'a pu s'empêcher de dire à ses anciens collègues, que préparés comme ils étaient, avec des besoins aussi importants et aussi pressants que ceux du pays en ce moment, sans mesures aucunes à soumettre au parlement et en présence d'une telle opposition, ils ne pouvaient demeurer au pouvoir. C'est là, quoiqu'on en dise, l'opinion de M. Draper, sur la valeur et l'avenir du cabinet.

Mais c'est rien à côté de l'anarchie répandue dans le camp ministériel depuis samedi. On parle beaucoup de la démarche prise par les membres des Townships demeurés fidèles jusqu'à ce jour à ce même cabinet croulant et tombant en ruines. Ces honorables membres sont allés trouver les ministres et leur dire que s'ils n'introduisaient pas immédiatement certaines mesures pour leurs localités, ils passaient en bloc à l'opposition. D'autres membres du côté droit demandent avec autant d'instance et de menaces le remplacement de M. Papineau par M. Gowan, etc., etc.

Il serait difficile de dire toutes les rumeurs et les bruits qui courent la ville ce matin. Nous ne donnons que celles que nous croyons fondées et les plus probables. Des négociations nouvelles sont ouvertes, dit-on, entre les membres du cabinet et les chefs de l'opposition. Nos braves ministres se voyant battus sans espérance de pouvoir garder la place, ont proposé de nommer 24 membres de la chambre pour organiser une administration forte et capable ; l'opposition a refusé. De plus, des négociations sont ouvertes et on parle d'un ministère de coalition. Dans tous les cas, nous croyons que d'ici à 48 heures, nous aurons un changement de cabinet. Nos lecteurs n'en seront pas surpris, sans doute. Il était impossible à l'autre cabinet de vivre avec une majorité de deux voix. D'ailleurs les débats sur l'adresse l'ont tué. Espérons enfin que la nouvelle administration sera formée sur une base large et solide et que le Bas-Canada y sera dignement représenté.

Revue Canadienne.

LE VOTE SUR L'ADRESSE.

Les débats sur l'adresse ont été terminés vendredi soir par le discours d'adieu de M. Draper, dans lequel discours l'ex-procureur-général a vainement essayé de justifier les actes de l'administration en prétendant que ce qu'il pouvait y avoir d'extraordinaire et même d'institutionnel dans la conduite du ministère, devait être excusé, vu la position exceptionnelle et critique des affaires du pays ! M. Draper dont on connaît toute l'habileté, était vraiment embarrassé en cette occasion. Ces explications lui étaient évidemment arrachées par le mi-

nistère qui va le nommer juge. Il termina en faisant une allusion bien gauchie et bien déplacée, à l'esprit et aux tendances républicaines qui animaient, a-t-il dit, quelques membres de l'opposition, et en souhaitant dans l'intérêt du pays que M. Baldwin ne revienne pas au pouvoir. Cette dernière partie de son discours ne ressemblait pas mal à du dépit que le savant monsieur aurait éprouvé en pensant aux humiliations que l'opposition et particulièrement M. Baldwin a fait subir au ministère depuis le commencement de la session.

Quand M. Draper eut fini de parler, vint la division. M. Badgley avait pris son siège. MM. DeBlenry et Franchère étaient absents. L'adresse du ministère fut emportée et les amendemens de M. Baldwin perdus par la division suivante :

Pour.—MM. Badgley, Boulton, Brooks, Cameron (Cornwall, Cayley, Chalmers, Christie, Colville, Cummings, Daly, Dickson, Draper, Duggan, Ermatinger, Foster, Gowan, Hale, Holl, Jessup, Lyons, McDonald (Kingston), Macdonell (Dundas), McConnell, Moffatt, Munro, Murney, Papineau, Petrie, Riddell, Robinson, Seymour, Sherwood (Brockville), Smith (Frontenac), (Stewart (Bytown), Stewart (Prescott), Viger, Webster, Williams, Woods.—39.

Contre.—MM. Armstrong, Aylwin, Baldwin, Berthelot, Bertrand, Boutillier, Cameron (Lanark), Cauchon, Chabot, Chauveau, Conger, Desauzier, DeWit, Drummond, Fournier, Jobin, Lacoste La Fontaine, Lantier, La Terrière, Laurin, Le Moine, Leslie, Macdonald (Glengary), Macdonell (Stormont), Merritt, Méthot, Morin, Nelson, Powell, Price, Prince, Rousseau, Scott, Smith (Wentworth), Thomson, Watts.—37.

Lorsque la greffer de la chambre lut les voix et arriva au nom de M. Draper, M. Aylwin interpella l'honorable ex-procureur-général pour savoir s'il n'avait pas accepté la place de juge ? M. Draper répondit que non, mais après le vote, sur une seconde interpellation de M. Aylwin, M. Draper l'informa que douze heures après il l'aurait accepté !

Aussi avec la voix de M. Draper et celle de M. Robinson que M. Gowan et d'autres membres du côté ministériel ont déclaré n'avoir pas droit de voter et n'être pas membre de la chambre, le ministère a obtenu une majorité de deux voix ! C'est une défaite dont il ne pourra jamais se relever. Le pays ne saurait être plus longtemps gouverné par une administration aussi incapable et possédant si peu la confiance de ses habitans.

L'honorable J. Neilson, a présenté hier soir au conseil législatif, une série de résolutions tendant à condamner l'ordre de choses actuel et surtout l'exclusion du conseil exécutif des hommes descendants des anciens colons et appartenant à la grande majorité du Bas-Canada, formant probablement une majorité de la province entière.

Le manque d'espace nous empêche de publier aujourd'hui ces résolutions ; voici la 9e. :

9o. Qu'un pareil état de choses met en danger les droits, les libertés et les priviléges garantis aux descendants des premiers Colons du Canada par les capitulations, traités et actes du parlement susmentionnés, et tend à affaiblir leur confiance dans la stabilité de ces institutions ; leur affection pour lesquelles a fortement contribué à la conservation du Canada, comme partie de l'Empire Britannique. *Idem.*

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

Comme l'ont toujours fait ses augustes prédécesseurs, tous les vendredis du mois de mars Sa Sainteté va faire ses stations dans la basilique vaticane, et gagner l'indulgence attachée à ces stations. Pie IX suit le cérémonial observé par tous ses prédécesseurs : il prie d'abord devant la chapelle du Saint-Sacrement, ensuite devant celle de la Sainte-Vierge et la chapelle Grégorienne ; il va de là baisser le pied de la statue de l'apôtre, et se rend ensuite au maître-autel, où les cardinaux et les chanoines récitent les prières prescrites. En allant à sa dernière station, Sa Sainteté, qui était dans son carrosse, sur la place Saint-Pierre, reçut en hommage un très-beau et très-gros bouquet de fleurs naturelles, orné de rubans blancs et jaunes. Le Pape accueillit avec honneur le jeune homme qui le lui offrait ; il prit le bouquet, aspira le parfum des fleurs, en détacha quelques-unes ; mais bientôt après il rendit le tout au jeune homme en l'engageant, avec une certaine volonté mêlée de douceur, à porter le bouquet au pied de la statue de saint Pierre, dans la basilique. Un concours de spectateurs s'étaient réunis autour de la voiture pontificale, le nombre des curieux s'accrut bientôt, et il y avait foule lorsque Sa Sainteté monta les degrés du péristyle du temple. Il se trouvait là un Anglais qui, parfaitement instruit de ce qui venait de se passer, acrosta le jeune homme portant triomphalement le bouquet pontifical et lui en offrit douze napoléons ; le jeune homme refusa. Ce trait britannique n'étonnera personne ; le noble gentleman voulait, disait-il, apporter en Angleterre, comme curiosité, ce bouquet offert en hommage au Pape.

ANGLETERRE.

—Dernièrement, une députation de prélats catholiques s'était présentée chez lord Russell à l'hôtel du ministère pour l'entretenir de la question à l'ordre du jour. Il ne l'a pas reçue, et l'on n'a pas manqué de s'en plaindre